

Lourdes, le 9 avril 2025

Monsieur Kévin DAVID
Président du Trial Club Lourdais

Affaire suivie par Benoît HANSSE
Tél : 05.62.42.54.21
Mail : servicedessports@ville-lourdes.fr
TL/AB/BH/KS/91

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre décision de ne pas solliciter de subvention municipale pour l'année 2025 et je vous en remercie.

Sachez que la municipalité reste pleinement à vos côtés pour l'organisation de manifestations sportives. Nous vous assurons de notre soutien et de notre disponibilité afin de contribuer, à vos côtés, au succès des événements que vous souhaitez entreprendre.

Restant à votre disposition pour toute question ou coordination nécessaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Thierry LAVIT

Maire de LOURDES

Vice-Président du Conseil Départemental des Hautes-
Pyrénées

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Tarbes Lourdes Pyrénées